

Guénange

Le consensus au dernier conseil municipal

30/01/2017 à 05:00

Vu 6 fois

Tous les points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal guénangeois ont été votés à l'unanimité, un détail qui mérite d'être souligné.

Pour débiter, le maire, Jean-Pierre Lavauillée, a signalé que, suite à l'interdiction des désherbants, le désherbage de la ville serait effectué à l'eau chaude sous pression, donc avec des résultats écornés pour l'image de marque de la ville.

Un nouveau conseil citoyen dans le cadre de la Politique de la Ville a été validé après des départs.

Création d'un cabinet médical

Plusieurs subventions ont été accordées aux associations, dont une exceptionnelle de 1 300 € à l'Office des sports pour la remise de médailles aux sportifs méritants, et une de 300 € au comité des fêtes pour l'organisation de son 50e anniversaire.

Au niveau de l'urbanisme, un terrain de 6a92, sis à proximité de la salle Pablo-Neruda, sera vendu à M. Baron afin d'y créer un cabinet médical.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier République, un échange de terrains avec Batigère permettra de poursuivre les réhabilitations.

Pour terminer, une convention de partenariat avec la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) pour un montant de 1 320 674 € permettra de poursuivre l'aménagement du quartier République et de la route de Thionville. Bernard Lécrivain a souligné que cette somme n'est qu'une goutte d'eau sur les 4 M € prévus et qu'à nouveau, la route de Thionville serait oubliée.